

sitions sur les redevances proposées ici, cette mine ne produira vraisemblablement plus. La United Keno Hill Mines, sise au cœur des territoires riches en minéraux du Yukon, se retirera vraisemblablement des affaires, si l'on adopte ces dispositions et les recommandations du Livre blanc sur la fiscalité.

Le gouvernement prétend qu'il offre des encouragements à l'exploitation des ressources du Yukon et du Nord. Fausses prétentions car autrement il ne proposerait pas ce genre de mesure stupide. Les sociétés Cassiar Asbestos Corporation Limited et Clinton Creek Asbestos se sont toutes deux fortement opposées aux dispositions du bill. Le Conseil canadien des ingénieurs, la Mining Association of British Columbia, la Mining Association of Canada, la société A. J. Forsythe Limited, la Chambre de commerce de la Colombie-Britannique, les sociétés Hanna Mining et Archer Cathro and Associates Limited qui ont déjà fait parvenir un télégramme au ministre pour l'avertir qu'elles réduisent leurs investissements au Yukon de 30 p. 100 cette année et qu'elles cherchent ailleurs un climat plus favorable aux investissements, se sont tous plaints des aspects répréhensibles du bill.

Le candidat libéral qui, lors la dernière élection fédérale, a pris un congé sans traitement pour s'absenter de son poste de géologue au service du gouvernement fédéral pour se présenter contre moi, a lui-même écrit une longue lettre au ministre pour lui exposer les objections que je soulève maintenant au nom de l'industrie et de la population du Yukon. Je suppose que ses instances recevront le même traitement que celles, s'il en est, que présenteront des membres du gouvernement. En réalité, l'absence même de tout apport des députés d'en face indique bien leur connaissance de la législation minière maintenant à l'étude. Il serait intéressant d'entendre quelques-uns de ces députés. J'en aperçois qui savent bien quel effet ce genre de disposition aura sur la croissance de l'industrie minière et, en général, sur l'exploitation des ressources du Nord. Que ne se lèvent-ils pour exprimer leurs vues?

La Chambre des mines du Yukon a exprimé ses vues en termes fort énergiques. Elle représente l'industrie minière et le secteur de développement de la population du Yukon. L'Institut de recherche et de développement du Yukon, l'Association des prospecteurs du Yukon, la Chambre des mines du Nord-Ouest de l'Alberta, l'Association pétrolière du Canada, la Fraternité internationale des camionneurs, le Conseil des métiers du Yukon, l'Anvil Mining Corporation, la société Yukon River Industries Limited, sont au nombre des sociétés qui ont exprimé leur opposition, et je sais que le ministre a reçu leurs communications, sans mentionner les douzaines et douzaines de télégrammes et de lettres qui sont parvenus au ministre et au premier ministre (M. Trudeau) et qui s'opposent à ce bill.

Comment pouvons-nous, au Parlement du Canada, faire de grands discours comme en font ceux d'en face sur le beau principe de la démocratie de participation et la voix du peuple, quand une majorité écrasante représentant plus de 95 p. 100 de la population du Yukon s'oppose à cette mesure? Comment pouvons-nous persis-

[M. Nielsen.]

ter à vouloir la leur faire avaler de force? Quand elle a été présentée à la Chambre pour la dernière fois en 1954, le député du temps, M. Simmons, avait présenté le même argument, déclarant que la population du Yukon ne voulait pas de cette mesure. Elle ne veut pas que le ministre ait des pouvoirs de réglementation, alors que nous avons un code régissant les minéraux qui existe depuis un demi-siècle et qui donne des résultats très efficaces et satisfaisants. Comment pouvons-nous forcer la population du Yukon à se plier à nos opinions? Est-ce que c'est ça, la démocratie de participation? Le premier ministre et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien disent: «Exprimez vos opinions; nous allons en tenir compte». C'est exactement ce qu'ont fait 95 p. 100 des habitants du Yukon. Ils ont dit qu'ils ne voulaient pas de cette mesure, mais le gouvernement ne veut rien entendre. Voilà une belle caricature du principe de la démocratie de participation.

Quelqu'un a mentionné ici aujourd'hui les droits des populations autochtones vis-à-vis des terres et des ressources minérales du Yukon. A mon avis, le Parlement est lié par un engagement sacré couché en noir sur blanc dans ses archives de 1867 à l'époque où le territoire du Yukon est censé avoir été cédé au Dominion du Canada d'alors, fait que je mets sérieusement en doute et qu'il reste encore à prouver devant les tribunaux du pays. Et pourtant, voici que nous nous préparons à violer cet engagement.

J'ai récemment eu la bonne fortune, sur l'invitation du ministre, d'effectuer une tournée des plus complètes de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. L'un des buts de ce périple était de pouvoir comparer les politiques que suivent ces deux pays eu égard au traitement qu'ils accordent à leurs populations aborigènes à celles qui existent au Canada. Les politiques suivies en Nouvelle-Zélande, pour diverses raisons, ne sont pas pertinentes dans le présent débat alors que les politiques australiennes le sont sûrement; là, les populations aborigènes n'ont absolument aucun droit à leurs terres. Dans ce pays, aucun traité, et rien qui soit l'équivalent du traité de 1763 et rien non plus qui soit l'équivalent de ce qui a été consenti aux Maoris de Nouvelle-Zélande. Mais que fait le gouvernement australien? Malgré l'absence de toute base juridique sur laquelle fonder sa politique, son point de vue est qu'il est moralement juste à ses yeux de reconnaître les droits des aborigènes et, avant d'accorder à une société minière des contrats d'exploitation, le gouvernement australien s'assure qu'une partie de la production sera garantie aux autochtones. C'est en Australie que le ministre l'a appris, et j'en entendais parler pour la première fois moi aussi.

• (2.40 p.m.)

L'hon. M. Chrétien: Le député me permettrait-il une question? Je n'ai rien à redire à cela, monsieur l'Orateur, mais j'aimerais qu'il tente de justifier son intervention en faveur d'une autre redevance pour les Indiens du Yukon, alors qu'il s'oppose à ce que nous en imposions même une dans ce territoire. Propose-t-il une autre redevance pour les Indiens? Je suis prêt à l'approuver.